



MODIFICATION n°2
Document approuvé en Conseil Municipal du 16 décembre 2020

Echelle : 1:1999



Légende

- ★ Localisation des fermes au titre de l'article R123.2.2 du CU
- Zone de bruit catégorie 4 largeur 30m
- Emplacement réservé
- Espaces Boisés Classés

Les zones urbaines

- UA - Zone d'habitat ancien
- UA' - Zone d'habitat ancien non desservi par le réseau d'assainissement collectif
- UA1 - Zone concernée par le PPRI
- UA'1 - Zone concernée par le PPRI
- UA'2 - Zone concernée par le PPRI
- UA'3 - Zone concernée par le PPRI
- UB - Zone à dominante pavillonnaire
- UB' - Zone à dominante pavillonnaire non desservi par le réseau d'assainissement collectif
- UC - Zone d'extension pavillonnaire
- UE - Zone d'équipement

Les zones à urbaniser

- 1AUa - Zone d'urbanisation future à court terme et moyen terme à vocation d'habitat : site du Passage et de Saint-Fiacre
- 1AUb - Zone d'urbanisation future à court terme et moyen terme à vocation d'habitat : site du Passage et de Saint-Fiacre
- 1AUz - Zone d'urbanisation future à court terme et moyen terme à vocation d'habitat : site des Garennes

Les zones naturelles et forestières

- N - Zone naturelle et forestière
- N1 - Zone naturelle et forestières concernée par le PPRI
- N2 - Zone naturelle et forestières concernée par le PPRI
- N3 - Zone naturelle et forestières concernée par le PPRI
- N4 - Zone naturelle et forestières concernée par le PPRI
- Np1 - Secteur de la Pointe de Courpain concernée par le PPRI
- Np2 - Secteur de la Pointe de Courpain concernée par le PPRI
- Np3 - Secteur de la Pointe de Courpain concernée par le PPRI
- Np4 - Secteur de la Pointe de Courpain concernée par le PPRI

Les zones agricoles

- A - Zone agricole
- A1 - Zone agricole concernée par le PPRI
- A2 - Zone agricole concernée par le PPRI
- A3 - Zone agricole concernée par le PPRI
- A4 - Zone agricole concernée par le PPRI

Liste des emplacements réservés

Numéro	Destination	Surface	Bénéficiaire
1	Voirie	338 m²	Commune
2	Voirie	251 m²	Commune
3	Voirie	700 m²	Commune
4	Voirie	180 m²	Commune

